

Détails de la transaction

Montant de la transaction : 35,00 €

Date de la transaction :

4 août 2025

Numéro de carte :

5137#####86

Référence de la transaction :

202508042150087271

Identifiant de la commande :

33366523136081

Identifiant du commerçant :

201000040060144

Cas de paiement :

Païement unique

Numéro d'autorisation :

212226

Numéro de l'avis
de contravention
6652313608



AVIS DE CONTRAVENTION

www.antai.gouv.fr est l'unique site officiel habilité vous permettant
de réaliser gratuitement toutes vos démarches en ligne dont les
contestations.

Date de l'avis de
contravention
30/06/2025

Madame, Monsieur,

Le véhicule immatriculé GW-573-GV a fait l'objet d'un
contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant
ci-dessous.

La société AUTOS SETAM 82 vous a désigné(e)
comme étant le(la) conducteur(trice) au moment de
l'infraction.

LA POSTE

ZA4
131789 2399 435
1/ 2 1 281

SD : 86502210656450Y



M(ME) LE(LA) REPRESENTANT(E) LEGAL(E)
NET SERVICES
18 RUE DU GENERAL SARRAIL
82000 MONTAUBAN

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE.

- Prévue par Art. R. 417-10 §II 10°, §I, art. R. 411-25 al. 3, art. L. 121-2 du C. de la route. Art. L. 2213-2 2° du CGCT.
- Réprimée par Art. R. 417-10 §IV du C. de la route.
- arrêté municipal AM2025-04-251 du 16/04/2025

Date / heure de constatation : le 19/05/2025 à 06h05

Lieu : PLACE DE LA LIBÉRATION - PARKING LIBERATION
• CAUSSADE - 82

Effet(s) sur le permis de conduire

- Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende sur le site www.amendes.gouv.fr ou en utilisant les autres modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction (article 529 du Code de procédure pénale).

Montant de l'amende

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 35 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 30/06/2025, le montant de votre amende majoré : 75 €

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

Identification du véhicule

- Immatriculation : GW-573-GV
- Pays : FRANCE
- Marque : FORD

Agent verbalisateur

- Agent verbalisateur N°: 04051
- Code Service : 08203703100

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antai.gouv.fr ou appelez le 0806 609 625 (prix d'un appel local).

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

N'effectuez pas de paiement.

Réalisez gratuitement votre démarche sur le site www.antai.gouv.fr. Sinon, complétez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention à :

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC PRÈS LE
TRIBUNAL DE POLICE DE MONTAUBAN
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

INFORMATION

Traitement automatisé des données à caractère personnel

Le ministère de l'intérieur est responsable du traitement automatisé des infractions selon les modalités décrites au sein de l'arrêté du 13 octobre 2004 portant création du système de contrôle automatisé.

Les données recueillies dans ce cadre et précisées dans l'arrêté sont conservées pendant une durée maximale de 10 ans et destinées au traitement des infractions par le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice et la direction générale des finances publiques.

Vous pouvez exercer un droit d'accès ou de rectification relatifs aux renseignements vous concernant et ayant fait l'objet d'un traitement automatisé dans les limites prévues par le code de procédure pénale (art. 105, 106 et 111 de la loi du 6 janvier 1978). Ce droit s'exerce, par courrier séparé, auprès de :

Données personnelles CNT - CS 74000 - 35094 Rennes Cedex 9

En cas d'absence de réponse, vous pourrez adresser une réclamation auprès de la CNIL par voie électronique ou par courrier.

